

Séance du Conseil participatif de la faculté des Sciences de la Société N°1 du jeudi 05/10/2017 à 12h15
(6220)

PROCES VERBAL N°1

Présent(es) en séance :	<u>Corps professoral</u> : Patrick Badillo; Matthieu Couttenier; Luisa Gagliardi; Simon Hug. <u>Corps du CER</u> : Arkan Akin; Pablo De Roulet; Jamieson Myles. <u>Corps des étudiants</u> : Matthieu Debief; Nesrine Ghulam. <u>Corps du PAT</u> : Sandrine Billeau; Blaise Dupuis.
Excusé(es) :	<u>Corps professoral</u> : Mathilde Bourrier; Frédéric Giraut donne procuration à Patrick Badillo; Anne Sgard donne procuration à Sandrine Billeau. <u>Corps du CER</u> : Marlyse Debergh, donne procuration à Jamieson Myles. <u>Corps des étudiants</u> : Marta Marques Castanheira donne procuration à Nesrine Ghulam.
Absent(es) :	-
Invité(es) :	<u>Conseiller aux études</u> : Mathieu Petite, Gaëtan Clavien.
Sont également présent(es) :	<u>Doyen</u> : Bernard Debarbieux. <u>Administratrice</u> : Laurence Bonapera.
Procès-verbal assuré par:	<u>Corps du PAT</u> : Lara Broi.
Information sur la séance :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers 2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente 3. Accueil des nouveaux membres 4. Élections de la Présidence et du Bureau du Conseil participatif (quorum des présences requis) 5. Détermination des prochaines séances du conseil participatif 6. Initiation de la procédure de désignation du/de la Doyen/ne. 7. Adoption du règlement de la commission éthique 8. Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en démographie 	

9. Modification de la composition du comité scientifique du Master en Etudes Genre
10. Modification de la composition du comité scientifique du Doctorat en science politique
11. Modification de la composition du comité scientifique du Bachelor en sciences politiques
12. Modification de la composition du comité scientifique du Master en socioéconomie
13. Constitution du comité scientifique du certificat de méthodes quantitatives pour les sciences sociales
14. Modification de la composition de la commission de l'enseignement
15. POUR INFORMATION - Modification de la composition de la commission de renouvellement
16. POUR INFORMATION - Modification de la composition de la commission de planification
17. POUR INFORMATION - Constitution de la commission VAE (Validation des acquis de l'expérience)
18. Formations continues 2017-2018 et comités directeurs - Correction
19. Modification du CAS Emplois et Salaires (ancien titre "politiques de l'emploi et des salaires")
20. Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard 1 octobre 2017)
21. Divers

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
1	Conseil participatif	Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers	<p>Le président sortant rappelle que selon le règlement interne du conseil participatif :</p> <p><i>"8. Le vote par procuration est possible (avec une procuration par membre maximum) dans la mesure où la personne qui sera absente à la séance du conseil participatif en informe le bureau et l'administratrice le plus rapidement possible dès réception de l'ordre du jour et au plus tard la veille de la séance au moyen d'un mail indiquant : « Je soussigné(e) donne procuration àpour la séance du conseil participatif du..... ». [...]Le vote par procuration ne pourra être validé que s'il est appliqué sur la totalité de la séance.</i></p>	L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Pas de divers annoncés.	
2	Conseil participatif	Approbation du procès-verbal de la séance précédente		Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.	
3	Conseil participatif	Accueil des nouveaux membres	<p>Arkan Akin Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche (CER) Pablo De Roulet Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche (CER) Marlyse Debergh Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche (CER) Matthieu Debief Corps des étudiants Luisa Gagliardi Corps professoral Romain Gauthier Corps des étudiants (<i>a donné sa démission ; sera remplacé prochainement</i>) Marta Marques Castanheira Corps des étudiants</p> <p>Une procédure est en cours pour la validation de la candidature d'un membre du corps professoral, M.Rémi Baudoui. En principe, Il pourra siéger à la prochaine séance du conseil participatif (séance de novembre - date à déterminer)</p>	Bienvenue et présentations des nouveaux membres.	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
4	Conseil participatif	Élections de la Présidence et du Bureau du Conseil participatif (quorum des présences requis)	<p>La présidence ne peut être élue que si les 2/3 des membres sont présents ou représentés. Les modalités d'élection de la Présidence et du Bureau sont décrites dans le Règlement interne du Conseil participatif (voir en annexe). Les candidatures peuvent être déposées auprès de l'administratrice.</p> <p>La nouvelle présidente est issue d'un autre corps que la présidente sortante sauf en cas d'absence de candidate déclarée d'un autre corps. L'élection de la présidence et du bureau se déroule en trois temps : d'abord le/la Président/e ensuite le/la vice-président/e puis le bureau</p> <p>Président/e <i>« L'élection de la présidente a lieu au scrutin secret et uninominal. Est élue la candidate qui obtient la majorité relative des suffrages des membres présents ou représentés ».</i></p> <p>Vice-président/e <i>Rappel : selon le Règlement, le/la vice-président/e ne peut être membre du même corps que le/la Président/e.</i></p> <p>Bureau <i>« Le bureau est composé de la présidence élue et de deux autres membres, chacun issu d'un des corps restant. Si un corps n'arrive pas à se mettre d'accord sur cette désignation, le Conseil procède à une élection, à la majorité relative, parmi les candidates proposées par ledit corps. »</i></p>	<p>Le quorum des présences ou des personnes représentées étant atteint, l'élection peut avoir lieu, mais aucun membre ne se porte candidat. Le président sortant décide de suspendre la séance pour dix minutes (12h40-12h50) afin de laisser le temps aux différents corps de se concerter. A l'issue de cette suspension, aucune candidature n'est déposée. L'élection doit donc être reportée à la prochaine séance.</p> <p>Le président sortant décide que seuls les points 5 et 6 seront traités. À l'unanimité tous les autres points sont reportés à la prochaine séance. Ils ne sont donc pas approuvés.</p>	
5	Décanat	Détermination des prochaines séances du conseil participatif	<p>Pour information, date des prochains collèges des professeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ 24 octobre 2017 : de 12 h à 14 h ▲ 28 novembre 2017 : de 12 h à 14 h ▲ 19 décembre 2017 : de 12 h à 14 h ▲ 20 février 2018 : de 12 h à 14 h 	Le prochain conseil participatif a été fixé à mardi 14 novembre 2017 à 12h15.	
6	Décanat	Initiation de la procédure de désignation du/de la Doyen/ne.	<p>Conformément au règlement d'organisation SdS, "<i>La Présidente du Conseil initie la procédure de désignation de la Doyenne au moins 10 mois avant l'entrée en fonction et fixe la date de la séance lors de laquelle aura lieu l'élection. La Présidente du Conseil mandate une commission consultative chargée de rechercher les candidatures à la fonction de Doyenne. La commission rapporte à la Présidente le résultat de sa consultation au moins 10 jours avant la séance pour permettre l'envoi du rapport avec l'ordre du jour.</i>"</p>	Annnonce formelle d'initiation de la procédure. Bernard Debarbieux se porte candidat pour sa réélection. Commission consultative représentée par: M. Arkan Akin, M. Matthieu Debief et M. Blaise Dupuis. Leur avis est demandé avant le 24 octobre 2017.	
7	Décanat	Adoption du	Rappel : <i>La Faculté des sciences de la société de l'Université de</i>	Point reporté	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
		règlement de la commission éthique	<p><i>Genève institue une Commission facultaire d'éthique de la recherche. Elle fonctionne selon les principes de la Charte d'éthique et de déontologie de l'Université et agit en complément de la Commission universitaire d'éthique de la recherche de l'Université de Genève et de la Commission cantonale d'éthique de la recherche (CCER). Cette dernière remplit les tâches qui lui sont assignées par la loi fédérale relative à la recherche sur l'être humain (RS 810.30), qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2014 et qui s'applique à la recherche sur les maladies humaines et sur la structure et le fonctionnement du corps humain.</i></p> <p>La commission d'éthique sera indiquée comme l'une des commissions permanentes de la faculté dans le règlement d'organisation lors de la prochaine séance.</p>		
8	Conseil participatif	Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en démographie	Mme Clémentine ROSSIER M. Philippe WANNER M. Eric WIDMER CAE: M. Mathieu PETITE CER: Jonathan Zufferey ETU :	Point reporté	
9	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du Master en Etudes Genre	Mme Lorena PARINI - Directrice Mme Delphine GARDEY Mme Marylène LIEBER M. Jean-François STASZAK CAE: M. Mathieu PETITE CER: M. Julien DEBONNEVILLE ETU: Mme Stéphanie CARNEIRO NUNES remplacée par Mme Anne FRITZ	Point reporté	
10	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du Doctorat en science politique	Nathalie Giger (Directrice) Mme Annabelle LEVER sera remplacée par Matteo Gianni M. Thomas SATTTLER CER : M. Stéphane DAVIDSHOFER CAE : M. Gaetan CLAVIEN	Point reporté	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
11	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du Bachelor en sciences politiques	Rémi BAUDOUI Annabelle LEVER - Démission Frédéric VARONE CAE : Gaetan CLAVIEN CER : Roy GAVA ETU : Amandine BARRING ETU : Alina DATSII	Point reporté	
12	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du Master en socioéconomie	M.Jean-Michel BONVIN Mme Jaya KRISHNAKUMAR (GSEM) M. Philippe WANNER Mme Solène MORVANT-ROUX CAE : M. Mathieu PETITE CER : Mme Aris MARTINELLI CER : Mme Aline DUVOISIN remplacée par Mme Aljoscha LANDOES ETU: M. Timothée FLÜCKIGER remplacé par M. Martin MALINOVSKI	Point reporté	
13	Décanat	Constitution du comité scientifique du certificat de méthodes quantitatives pour les sciences sociales	Clémentine Rossier - Directrice Prof. Hy Dao, Prof. Simon Hug, M. Jean Rochat, M. Matthias Studer CAE : M. Gaetan Clavier	Point reporté	
14	Décanat	Modification de la composition de la commission de l'enseignement	Prof. : Matteo Gianni (représentant du Décanat) : président Prof. : Annabelle Lever - Démission Prof. : Hy Dao Prof. : Claudine Burton-Jeangros Prof. : Bruno Amable CER : Loic Pignolo CER : Jean Rochat CER : Didier Péclard (MER) CER : Gaëtan Clavier (CAE) Etu. : Alina Datsii Etu. : Liala Consoli	Point reporté	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			PAT : Miriam Blum PAT : Nicolas Arni-Bloch		
15	Décanat	POUR INFORMATI ON - Modification de la composition de la commission de renouvellement	<p>Composition de la commission renouvellement</p> <p><i>Premiers renouvellements :</i> Prof. : Sandra Lavenex (représentante du Décanat) : présidente Prof. : Annabelle Lever sera remplacée par le prof. Rémi Baudoui (actuellement suppléant) Prof. : Anne Sgard Prof. : Claudine Burton Jeangros Prof. : Marco Giugni CER : Jamieson Myles Etu. : Pauline Dottrens PAT : Sandrine Billeau Beuze Suppléants : Profs Mathilde Bourrier et Rémi Baudoui qui sera remplacé par la prof. Giovanna Di Marzo</p> <p><i>Et pour les renouvellements subséquents :</i> Prof. : Sandra Lavenex (représentante du Décanat) : présidente Prof. : Annabelle Lever sera remplacée par le prof. Rémi Baudoui (actuellement suppléant) Prof. : Anne Sgard Prof. : Claudine Burton Jeangros Prof. : Marco Giugni Suppléants : Profs Mathilde Bourrier et Rémi Baudoui qui sera remplacé par la prof. Giovanna Di Marzo</p>	Point reporté	
16	Décanat	POUR INFORMATI ON - Modification de la composition de la commission de planification	Prof. : Bernard Debarbieux Prof. : Pascal Sciarini Prof. : Jean-François Staszak Prof. : Mathilde Bourrier Prof. : Juan Florès remplacé par le prof. Bruno Amable CER : Leah Kimber Etu. : Joanna Haupt PAT : Sylvie Huber	Point reporté	
17	Décanat	POUR INFORMATI ON - Constitution	Extrait du règlement concernant la procédure de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) <i>Article 5 Commissions VAE des facultés et des UER</i> 1. Le/la doyen-ne ou directeur-trice de la faculté ou de l'UER	Point reporté	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
		de la commission VAE (Validation des acquis de l'expérience)	<i>concernée désigne une commission VAE pour sa faculté ou son UER qui comprend entre 3 et 8 membres.</i> M. Gaetan Clavien (CAE) Président M. Marc Pochon, conseiller VAE (voix consultative) Profs. Mathilde Bourrier et Frédéric Varone, membres non permanents seront appelés à être remplacés par les directeurs de programme concernés.		
18	Décanat	Formations continues 2017-2018 et comités directeurs - Correction	Rajout du certificat de formation continue en innovation sociale ; ce certificat a été adopté par le collège des professeurs du 24/02/2017 et par le conseil participatif du 9/03/2017	Point reporté	
19	Décanat	Modification du CAS Emplois et Salaires (ancien titre "politiques de l'emploi et des salaires")	Le CAS en Politiques de l'emploi et des salaires a été avalisé par les instances facultaires de la SdS l'année précédente. Le Professeur Philippe Wanner en tant que membre du comité directeur avait alors accepté de reprendre ad-intérim la direction de la formation pour l'édition qui s'est achevée en juin 2017. La formation sera dorénavant sous la direction du professeur Lucio Baccaro. Le titre sous lequel a été créé cette formation à savoir « politiques de l'emploi et des salaires » n'a pas l'impact escompté, notamment auprès du secteur privé, raison pour laquelle il a été décidé de modifier le titre en "Emplois et Salaires". Pour information, lors de la validation par le collège des professeurs et le conseil participatif en juin 2017 de toutes les formations continues de la Faculté pour l'année 2017-2018 ce CAS a été présenté sous le nom "Certificat de formation continue en "Marché du travail et Négociation collective " <i>Certificate of Advanced Studies « Labour Market and Collective Bargaining »</i> "	Point reporté	
20	Conseil participatif	Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard 1 octobre 2017	-	Point reporté	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
21	Conseil participatif	Divers	-	-	

Séance levée à 13h07.